



## Héritage : comment faire valoir mes droits

-----  
Par orleana21

Bonjour,

Ma maman est décédée, et depuis j'essaie vainement de demander à ma petite soeur ce qu'elle compte faire pour la succession. Jamais de réponse. Elle avait une procuration sur le compte courant et sur le livret d'épargne de maman. Elle possède également les clefs de sa maison, et elle s'y est très rapidement installée.

Que dois-je faire pour faire valoir mes droits ??? Et si ma maman lui a légué la maison, comment faire pour savoir si c'est la vérité, dans la mesure où ma maman savait à peine signer son nom.

Je vous remercie